

Politique sur les frais de transport

Les frais de transport **ne sont jamais inclus dans le prix de vente des étiquettes**. Ils sont facturés ou non en fonction du lieu d'expédition et du montant de l'achat.

- 1) Ces frais s'appliqueront en tout temps pour les commandes de 150,00 \$ et moins.
- 2) Aucuns frais ne seront ajoutés dans les situations suivantes :

Destination	Montant de l'achat (avant taxes)
Montréal (métropolitain) :	Commande de 151,00 \$ et plus
Au Québec :	Commande de 625,00 \$ et plus
En Ontario :	Commande de 950,00 \$ et plus
Régions éloignées du Québec et autres provinces canadiennes :	Commande de 2 500,00 \$ et plus
États-Unis :	Une évaluation est nécessaire lors de la soumission.

Les soumissions sont faites en fonction d'une seule expédition. S'il y en a plus d'une, elles seront aux frais du client (à moins qu'elles aient été spécifiées lors de la demande de prix et indiquées sur la soumission).

Le client a toujours l'opportunité d'utiliser son transporteur à ses frais ou d'effectuer lui-même la cueillette de sa commande.

Toujours spécifier son intention lors de la demande de soumission.

Date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2015